

**OCTOBRE
2014**

*“ On peut toujours plus
que ce que l'on croit
pouvoir ! ”*

Joseph Kessel

*“ Votre ennemi est votre
meilleur professeur ”*

Lao Tseu

Dans ce
numéro :

**Editorial:
Sauve qui Peut !!**

Page
1

**Des occasions en Or se
présentent sur les sites !
Soyez des Nôtres !!**

Page
2

**Projet PHOENIX:
C'est parti !!**

Page
3

**Coup de gueule :
8 648 326 € Et Alors !...**

Page
3

**Vos interlocuteurs FO
dans le Groupe....
Le Respect des Droits.**

Page
4

ÇA DÉLOCALISE α ÇA DEGRAISSE

N' OUBLIEZ PAS
VOS MASQUES



www.coordination-FO-sanofi.fr

SAUVE QUI PEUT !!

EDITORIAL

COMMUNIQUE DE PRESSE



Mercredi 08 octobre, FO a appelé les salariés de Quetigny à se mettre en grève,

pour dénoncer le peu de respect que la Direction de Sanofi témoigne à leur égard. C'est dans le cadre d'un vaste projet de restructuration appelé " Phoenix " dénoncé par la Presse en juin, mais que la Direction Générale de Sanofi ne veut pas confirmer, qu'un plan de cession du site de Quetigny (400 salariés), livré " clé en main " à Delpharm, sous-traitant de produits pharmaceutiques, a été annoncé en CCE extraordinaire il y a environ 3 semaines.

Lors d'un Comité d'Entreprise extraordinaire, la future Direction de Delpharm s'est adressée aux salariés de Quetigny. Elle aurait mis en avant le fait qu'elle ne disposait pas des mêmes moyens que Sanofi laissant ainsi sous-entendre les pertes financières et sociales qu'allait être le futur de ces salariés.

Il est bon de rappeler que cette cession n'est pas encore finalisée et que déjà, la future Direction annonce la couleur aux salariés de Sanofi.

Elle aurait également affirmée que pour elle, seule la Productivité comptait, et que pour y parvenir, elle userait de toute la flexibilité nécessaire.

Ce discours alarmiste prononcé par une Direction qui n'est pas celle des salariés d'aujourd'hui est inadmissible, alors que tout reste à négocier dans ce dossier de cession qui n'est même pas finalisée.

FO s'insurge face à cette pratique, cautionnée voire organisée, par la Direction de Sanofi, face à des salariés déjà dans le désarroi de l'annonce de cession.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, il a été annoncé il y a quelques jours à peine un nouveau Plan de départ dans les équipes de promotion qui concernerait plus de 200 salariés de Sanofi Aventis France dont les effectifs, après plusieurs plans consécutifs, sont passés de près de 5000 salariés il y a une dizaine d'année à un peu moins de 2300 en 2014.

Depuis fin 2008, qui coïncide avec l'arrivée de Chris Viehbacher, c'est près de 5000 postes qui auront été supprimé dans l'ensemble du Groupe Sanofi en France.

Après avoir initié un vaste plan qui s'appelait à l'origine " Transforming ", il s'appelle aujourd'hui " Phoenix " !

Comment s'appellera-t-il demain ? " Misery " ???

Et pour en finir, curieusement, c'est le moment que Christian Lajoux, Directeur Général de Sanofi en France, aura choisi pour tirer sa révérence ! De là à penser que la politique de la Direction Générale du Groupe, guidée par des actionnaires avides de bénéfices, ne lui convient plus, il n'y a qu'un pas !! **SAUVE QUI PEUT !!....**

Salariés de Sanofi, des Occasions en OR se présentent vous prochainement sur vos sites.....

INTEGREZ LES EQUIPES FORCE OUVRIERE !!



FO est un Syndicat, pas un parti !

C'est sur cette notion que FO s'est constitué en 1947 et défend depuis en toute indépendance toutes les classes sociales. Cette indépendance se manifeste vis-à-vis de l'Etat, des employeurs, des philosophies et des partis quels qu'ils soient.

" Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs et rigoureux de ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir ! "

Pierre Dac

A FO cohabitent des adhérents venus de tous horizons politiques, philosophiques ou religieux. FO n'a pas de projet politique et son rôle se limite à la défense des intérêts particuliers ou collectifs, matériels et moraux des salariés.

L'indépendance d'un syndicat digne de ce nom, exclut tout lien de vassalité ou d'allégeance à la Direction. Par contre, doivent être privilégiés, un dialogue social de qualité et la négociation comme moyens et un accord éventuel comme fin !

Ceci n'exclut pas, et n'exclura jamais de possibles rapports de force ou le procès, quand la Direction refuse toute solution amiable, comme ce peut être le cas dans les PSE par exemple...

FO présent dans toutes les Instances de l'Entreprise, est moteur et force de propositions dans de nombreux sujets lors des négociations d'accords.

FO négocie et assume sa signature dès lors qu'il y a intérêts pour les salariés. Mais FO assume aussi sa non signature quand l'intérêt des salariés n'y est pas.



Le Syndicat FO se bat pour:

- Le retour des augmentations générales de salaire pour tous
- Un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
- La reconnaissance des formations qualifiantes.
- L'égalité Hommes/Femmes: à travail égal, salaire égal.
- Une meilleure prise en compte des risques psychosociaux par une expertise et une objectivation des souffrances au travail.
- Une forte augmentation des contrats en alternance avec des embauches de jeunes en CDI à la clé.
- La fin du transfert des CDI vers la sous-traitance.
- La validation en CDI des contrats précaires dans l'entreprise.
- L'arrêt des PSE boursiers.



Projet PHOENIX: Qu'est ce que c'est, en fait ?



Eh bien mes chers collègues, c'est simple. Le projet appelé Phoenix n'existe que dans les esprits retors des médias et syndicalistes de tout poil. Enfin, selon la Direction Générale bien sûr !

Un leurre qui pourrait coûter cependant, la bagatelle de 2600 emplois en Europe, principalement en Espagne, en Italie et en Allemagne, mais bien entendu aussi en France ou l'impact serait d'environ 1800 emplois directs, plus évidemment toutes les conséquences engendrées en collatéral.

Il paraîtrait même, mais chut, que des cessions de site seraient prévues dans le projet ! Et même que Quetigny serait concerné. Foutaises ! Allons donc, imaginez près de 400 salariés qui quitteraient Sanofi ! Des salariés qui ne bénéficieraient plus des accords de notre Entreprise, plus les mêmes congés, plus la même protection sociale, plus l'intéressement ni la participation, plus non plus les abondements, plus le même niveau de RTT, plus, plus, plus, plus... Surtout beaucoup moins ! Ce projet Phoenix qui n'existe pas, mais qui pourtant, est à l'origine de ce désarroi que les salariés de Quetigny vivent actuellement. Et puis

aussi ce nouveau plan de départ annoncé il y a peu au sein de la filiale France. Plus de 250 départs programmés, au volontariats bien sûr, mais autant de postes supprimés ! Tiens, ça aussi c'était prévu dans le projet qui n'existe pas ! C'est tout de même curieux cette faculté qu'ont les Organisations Syndicales à se méfier de tout ! Saviez-vous qu'un projet Phoenix avait déjà une existence en 1995 ? C'était un programme qui avait pour objectif de rechercher une intelligence extra-terrestre sur la base d'analyse de signaux radios, mais qui malheureusement a essuyé un échec faute de trouver la moindre preuve !

Et bien mes chers collègues, je ne sais pas si après tout ce temps une intelligence extra-terrestre a été trouvée, mais par contre une chose est sûre, des actionnaires peu scrupuleux ont trouvé la manière de gagner plus en éclatant une entreprise en pleine santé financière Tu parles d'un Phoenix !!!

'PENSEE du MOIS

" Si vis pacem, para bellum !

Si tu veux la paix, prépare la guerre ! "

Végèce



BEN OUI ! QUOI ! 8.648.326 euros ET ALORS !...



La rémunération totale de notre bien-aimé patron atteint la somme de **8 648 326 d'€uros**. Cette rémunération, sans doute très méritée, inclus un fixe, du variable, des extras, des actions et autres stocks options. Elle en fait le patron le mieux payé du CAC 40.

Ben oui, quoi, et alors... Z'allez pas me dire que ça pose un problème aux salariés qui n'auront pas eu d'augmentation collective en 2014 ! Tout le monde ne peut pas gagné ! Et pis, allez, entre nous, qu'est-ce que vous feriez d'une telle somme ?

Vous n'aurez pas assez d'une vie professionnelle pour gagner cette rémunération annuelle. Près de 20000 € par jour, imaginez un peu ! Et pis, allez, merde, soyez

objectifs, vous ne le méritez pas ! Il bosse, lui ! Une évolution de 15,6% sur une seule année, faut arriver à gérer ! Il faut savoir se contenter de peu. Après tout il y a quand même eu 1,8% d'augmentation individuelle, ancienneté incluse, soit à peine 1,6% au maximum. Certes, pas pour tout le monde, mais posez vous la bonne question : est-ce que je la mérite ? Non. Sûrement pas. Sinon, cela ce serait appelé augmentation générale. Voyez, c'est simple !!!

Et si on parle de choses qui fâchent, on peut aussi évoquer les dividendes: 2,80€ par actions. En évolution constante depuis 20 ans. Entre 2008 et 2013 ils auront augmentés de 5% en moyenne. Sanofi en distribue 3,6 milliards à ses actionnaires. Dans le même temps des milliers de postes sont supprimés dans notre entreprise. Jusqu'à quand devons nous accepter que des entreprises suppriment des activités et des emplois afin qu'une minorité continue de s'enrichir ?

**BEN OUI ! QUOI !
ET ALORS !...**





Les prochaines réunions du Groupe

- 09 octobre : Comité d'Entreprise Européen
- 16 octobre : Négo. Formation et Droit Syndical
- 30 octobre: Négo. Abondement PEG et Droit Syndical
- 05 et 06 novembre : Conseil de surveillance du PEG
- 13 novembre : Négo. BDES et Egalité professionnelle H/F
- 20 novembre: Négo. Instance de négo. et Protection Sociale
- 25 novembre: Négo. Abondement PEG
- 26 et 27 novembre: Conseil de surveillance du PERCO

VOS INTERLOCUTEURS FO DANS LE GROUPE

Coordination Groupe:
Philippe GUERIN PETREMENT
Mohamed BELMIR

Chimie:
Yves LEONE
Philippe GHIZZARDI

SWI:
Bruno DEPAUW
Bruno LARDINOIS

SAF:
Stephan DELCLOY

SAG:
Pascal LOPEZ
Christine ABBADIE

Merial:
Fabienne ARNAUD
Sylvie GUIBERT

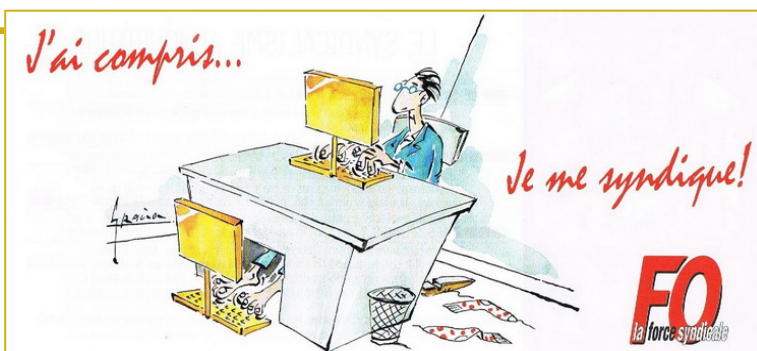
Pasteur:
MP. CROTTIER
Olivier FAIVRE

RetD et Genzyme: En cours

**** VOS DROITS ****



Le salarié n'a pas à reconquérir chaque jour les garanties que lui apportent le Code du travail et les conventions collectives. Mais, parfois, il a besoin de les rappeler à un employeur récalcitrant pour que ses droits soient respectés. Pour cela, qui est mieux placé que FO, souvent à l'origine des droits conventionnels, pour les connaître, les défendre et les faire respecter ? L'action syndicale passe aussi par l'action juridique !



Vous souhaitez adhérer à Force Ouvrière, rejoindre nos équipes, monter une structure syndicale FO sur votre site, alors n'hésitez plus, contactez-nous :

FO-coordination-groupe@sanofi.com

- *Philippe GUERIN PETREMENT* (Coordonnateur Groupe)
+33 6 32 35 23 58 guerinpetremen@aol.com
- *Mohamed BELMIR* (Coordonnateur Groupe Adjoint)
+33 6 12 67 16 52 mohamed.belmir@sanofi.com

